L'intimidation, NON MERCI!



C'est le moment de dénoncer les gestes d'intimidation. Tu as été intimidé? Tu as vu une personne se faire intimider? Ensemble, on dit NON MERCI à l'intimidation!

Tous les mercredis, les élèves du cycle moyen seront invités à dénoncer des gestes d'intimidation. Chaque élève recevra un billet. Si l'élève a quelque chose à dénoncer, il pourra l'écrire. Pour les autres élèves, ils seront invités à recopier une phrase. Ainsi, tous les élèves écriront en même temps sur leur billet et personne ne pourra savoir qui a dénoncé un geste ou qui a recopié la phrase. La direction, l'enseignante-ressource et le travailleur social seront responsables de lire les billets. Ils pourront réaliser une enquête et intervenir rapidement afin d'enrayer les situations d'intimidation.

- Le programme visant à dénoncer l'intimidation débutera cette semaine pour les élèves de la 6^e année.
- Le 6 décembre, ce sont les élèves de la 5^e et de la 6^e année qui compléteront les billets.
- Le 13 décembre, on ajoutera les classes de 4^e-5^e année et 3^e-4^e année (les élèves de 4^e seulement).
- À partir du 20 décembre, tous les élèves du cycle moyen compléteront les billets visant à contrer l'intimidation.

Ensemble, on dit NON MERCI à l'intimidation!

Chantale Carette, directrice

